



# **L'habitation, c'est bien plus que 4 murs!**

## **Nos revendications en matière de logement**

**Mémoire présenté par le**

**Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain**

2101, 1ère Avenue, Québec (Québec) G1L 3M6

[www.mpdaqm.org](http://www.mpdaqm.org) - [mpdaqm@videotron.ca](mailto:mpdaqm@videotron.ca)

**À la Commission populaire itinérante sur le droit au logement**

initiée par le FRAPRU

Québec

Le 5 novembre 2012

## Introduction :

« Mon plus beau rêve... serait d'avoir une maison, un véhicule, des enfants, une femme à m'occuper, pis que ça soit agréable, pis d'avoir un salaire convenable comme le monde ! »

René

Au Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain, l'habitation est une préoccupation importante. Nous mettons en œuvre différentes actions visant à améliorer les conditions de vie des personnes à travers, entre autres, l'habitation.

- Nous avons participé au chantier logement de *l'Approche territoriale intégrée (ATI) Limoilou*.
- Nous siégeons et contribuons activement au *Comité régional du continuum résidentiel adapté aux besoins des personnes handicapées*.
- Nous avons réalisé un sondage sur l'accès aux services de la Régie du logement.
- Nous avons dédié une édition entière du journal « *D'Abord avec tout l'Monde !* » à l'habitation.
- Nous avons réalisé une vidéo *Moi j'habite...*<sup>2</sup>, pour ne nommer que ces actions.

Nous voulons vous partager quelques-unes de nos préoccupations espérant qu'elles trouvent une oreille attentive auprès des acteurs du milieu et des décideurs.

## Un portrait :

« Une fois que t'as payé le loyer, la passe d'autobus, le téléphone... Il en reste pas beaucoup pour manger! »

Michel

Au Québec, 37 550 personnes vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle »<sup>3</sup>. La région de la Capitale-Nationale compte près de 65 000 personnes handicapées.

Plusieurs de ces personnes sont en situation de pauvreté. Près de la moitié des citoyens handicapés, toutes limitations confondues, a un revenu annuel de moins de 15 000\$<sup>4</sup>.

Au Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain, 6% des membres occupent un emploi régulier ou un emploi subventionné et 93% des membres vivent sous le seuil de pauvreté.<sup>5</sup>

<sup>1</sup> MPDAQM (2010). « *D'Abord avec tout l'Monde* ». vol. 8, no.1, 8 pages.

<sup>2</sup> MPDAQM (1989). *Moi j'habite*, 30 min.

<sup>3</sup> Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec (2010). Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec (2010). *Vivre avec une incapacité au Québec - Santé - Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006*. Québec, 352 pages.

<sup>4</sup> Idem.

Les personnes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » ont, elles aussi, des difficultés de logement. En 2001, près de 20 % des personnes de 15 ans et plus qui présentent une « déficience intellectuelle » avaient des besoins impérieux de logement<sup>6</sup>.

Notons qu'au Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain, 37% des membres vivent en appartement ou en chambre et pension. Certains ont expérimenté la vie en coopérative d'habitation, d'autres sont en HLM ou en appartement privé. Plusieurs personnes ont des projets de vie en appartement autonome, avec plus ou moins de soutien.

Pour accéder à la vie en appartement, de nombreuses personnes, avec ou sans limitation fonctionnelle, doivent surmonter différents obstacles. Nous vous partageons nos principales recommandations qui, une fois prises en compte, pourraient améliorer la situation d'habitation de nombreux citoyens.

*« C'est compliqué, les lois, les règlements. Faut pas se tromper de journée, faut connaître les délais, etc. Si tu respectes pas tout ça, tu peux te faire mettre à la porte, te retrouver dans la rue! »*

Cécile

## 1- Accessibilité de l'information :

Les données sur la littératie au Québec révèlent que près du tiers de la population éprouve des difficultés importantes<sup>7</sup>. Cette situation concerne tant les nouveaux arrivants, les personnes âgées, les personnes vivant avec certaines limitations, celles étant peu scolarisées, etc. L'accès à l'information est la base de toute participation citoyenne. Pour prendre des décisions éclairées, tout citoyen doit avoir accès à de l'information disponible, complète et compréhensible. L'habitation n'y échappe pas. En effet, c'est un univers complexe où une incompréhension peut avoir des conséquences. C'est pourquoi nous revendiquons :

**Que l'information sur les lois, les règlements et les procédures soit accessible. L'accessibilité du vocabulaire et les pictogrammes sont comme un chien guide ou une rampe d'accès. L'information accessible est un outil important pour tous.**

*« Un HLM... Là, je serais bien. Il y a du monde mais j'aurais mon chez-moi à moi! »*

René

## 2- Logements dédiés :

Le logement social est une solution qui nous permet d'avoir un bon milieu de vie dans un environnement mixte et à prix abordable. Par contre, il y a peu ou pas de places réservées pour les personnes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle » dans les projets de logements sociaux. La « déficience intellectuelle » n'y est pas prise en compte au même titre qu'une limitation physique. Nous comprenons qu'il faut plus de logements sociaux, pour tout le monde. Il faudrait en réserver pour les personnes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». C'est pourquoi nous revendiquons :

<sup>5</sup> MPDAQM (2012). *La Personne d'Abord! Imaginons un monde sans exclusion...Rapport annuel 2011-2012*, Québec, 104 pages.

<sup>6</sup> Société canadienne d'hypothèques et de logement. *Le Point en recherche*, Numéro 7.

<sup>7</sup> Institut de la statistique, Direction Santé Québec, (2003), Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants*, 12 p.

**Que des logements soient réservés aux personnes qui présentent une « déficience intellectuelle » dans les nouveaux projets résidentiels.**

### **3- Règles d'attribution de l'aide sociale :**

*« Moi, je comprends pas ça... C'est pas parce que tu es deux que la plupart des affaires coûtent moins cher! »*

Sylvie

La situation de pauvreté des personnes ne facilite pas l'accès à un logement décent. Le partage du logement pourrait permettre d'améliorer les conditions de vie de toute personne recevant des prestations d'aide sociale ou de solidarité sociale. Malheureusement, les règles actuelles imposent des coupures de revenus importantes lorsqu'une personne partage son logement avec quelqu'un d'autre. Au-delà de la diminution de ses revenus, la personne se retrouve en situation de dépendance envers l'autre personne. L'autonomie, la dignité et le sentiment d'être un citoyen à part entière sont mis à rude épreuve! C'est pourquoi, nous revendiquons :

**Que les règles d'attribution de l'aide sociale permettent le partage du logement sans appauvrir le ménage.**

### **4- Mesures d'encadrement des chambres et pensions :**

*«Des chambres et pensions? J'en ai fait plusieurs. Des fois, c'est pas trop propre. Des fois, tu te retrouves avec un coloc que t'as pas choisi. Aussi, on sait pas trop comment ça marche pour le travail. Je pense qu'on se fait avoir! »*

Carl

Vivre en chambre et pension est la réalité de beaucoup de personnes en situation de pauvreté. Les réalités de ces milieux de vie sont souvent mal connues et peuvent varier d'un endroit à un autre. Cependant, les personnes qui y habitent peuvent être isolées et éprouver de la difficulté à connaître leurs droits et à les faire respecter. Certains règlements municipaux encadrent la sécurité et la salubrité des chambres et pensions. Par contre, il semble qu'une situation doive être portée à l'attention des inspecteurs pour être vérifiée. De plus, il n'est pas rare que le personnel des chambres et pension y soit aussi résidant. Les normes du travail y sont-elles respectées? Beaucoup d'indices nous laissent croire qu'il n'en est rien. Ceci peut compromettre la santé et la sécurité des locataires. C'est pourquoi nous revendiquons :

**Que des règlements encadrent la sécurité, la salubrité et le travail du personnel qui réside dans les chambres et pensions doivent être mis en place. On doit aussi se donner les moyens de les faire respecter.**

« Faites le 1,  
composez le 3...  
Tu te promènes  
d'une place à  
l'autre.  
Tu attends, tu  
attends... Puis,  
après bien de  
l'attente pis des  
numéros de  
postes, tu te  
retrouves à une  
boîte vocale.  
Moi, je trouve  
pas ça correct! »  
Serge

## **5- Accessibilité des services de la Régie du logement :**

Vivre en logement implique des droits et des responsabilités. Il est essentiel de les connaître mais aussi d'avoir accès aux mécanismes et instances ayant juridiction. Les services de la Régie du logement ne sont pas toujours faciles d'accès. D'ailleurs, le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain a réalisé un sondage à cet effet en 2009. Les résultats démontrent que les personnes ont dû avoir recours à leur intervenant pour bénéficier des services de la Régie du logement ces derniers étant difficiles d'accès. De plus, nombre d'organismes dénoncent depuis quelques années les délais d'attente nécessaire à faire entendre une cause à la Régie du logement. Cette situation peut causer des préjudices importants aux locataires. C'est pourquoi nous revendiquons :

**Que les services de la Régie du logement soient faciles d'accès et offerts en langage accessible.**

## **6- Accessibilité de l'information et des communications entre propriétaires et locataires :**

En 2010, des approches ont été réalisées auprès de la CORPIQ afin de sensibiliser les propriétaires aux difficultés vécues par les personnes ayant des difficultés de littératie. Un travail de sensibilisation doit être fait afin de promouvoir la communication en langage simple et accessible. Ceci répondrait à un besoin exprimé par nombre de citoyens. L'utilisation d'un langage simple et accessible améliorerait les relations propriétaires/locataires en réduisant les situations d'incompréhension. Ainsi, l'exercice du droit citoyen serait favorisé pour tous. C'est pourquoi nous revendiquons :

**Que s'instaure la promotion de l'utilisation d'un langage simple et accessible dans les relations entre les propriétaires et les locataires.**

## **Conclusion :**

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain revendique certaines mesures visant à améliorer la qualité de vie et l'exercice citoyen de nombre de personnes. Nous espérons que notre contribution à cette consultation populaire itinérante sur le droit au logement portera fruit, pour le bénéfice de tous.

Le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain est un organisme communautaire d'entraide, de promotion et de défense des droits et des intérêts PAR et POUR les adultes qui vivent avec l'étiquette de « déficience intellectuelle ». L'organisme a pignon sur rue depuis 1983 et regroupe aujourd'hui 240 membres.

Au Québec, 14 Mouvements Personne d'Abord sont actifs dans différentes régions de la province. La Fédération des Mouvements Personne d'Abord a vu le jour en 1991.

***L'habitation, c'est bien plus que 4 murs! Nos revendications en matière de logement***

Présenté par le Mouvement Personne d'Abord du Québec Métropolitain dans le cadre de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement initiée par le FRAPRU - Québec, novembre 2012

## Bibliographie :

Institut de la statistique, Direction Santé Québec, (2003), Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes, *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants*, 12 p.

Institut de la statistique du Québec, Gouvernement du Québec (2010). *Vivre avec une incapacité au Québec - Santé - Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006*. Québec, 352 pages.

MPDAQM (2012). *La Personne d'Abord! Imaginons un monde sans exclusion...Rapport annuel 2011-2012*, Québec, 104 pages.

MPDAQM (2010). *D'Abord avec tout l'monde*, vol. 8, no.1, 8 pages.

MPDAQM (1989). *Moi j'habite*, 30 min.

Société canadienne d'hypothèques et de logement. Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 : Conditions de logement et profil des Canadiens âgés de 15 ans ou plus ayant une incapacité liée à une déficience intellectuelle – *Le Point en recherche*, Numéro 7.  
[http://www.schl.ca/fr/prin/pore/pore\\_014.cfm](http://www.schl.ca/fr/prin/pore/pore_014.cfm) consulté le 18 octobre 2012